
Les parents des détenus et disparus libanais à Salam : La vérité, au plus vite !

OLJ / le 11 juin 2014 à 00h00

Plus de vingt ONG ont signé la lettre ouverte adressée par le Comité des parents des enlevés et des disparus au Liban ainsi que Solide (Soutien aux Libanais en détention et en exil) au Premier ministre, Tammam Salam, l'appelant à revenir sur la décision de suspendre l'exécution de la décision « historique » prise le 4 mars dernier par le Conseil d'État. Celle-ci, rappelons-le, « contraint l'État à remettre aux familles des disparus le dossier des enquêtes menées par la commission officielle d'investigation sur le sort des enlevés et disparus au Liban » désignée en 2000 par le Premier ministre d'alors, Salim Hoss.

Toutefois, le service des contentieux au ministère de la Justice a présenté le 6 mai dernier une demande au Conseil d'État pour la réouverture du dossier, accompagnée d'une demande pour la suspension d'exécution de cette décision qui constitue, selon lui, une « menace pour la paix civile ».

Dans la lettre ouverte adressée à M. Salam, Solide et le Comité des parents des enlevés et des disparus au Liban appellent le Premier ministre à « demander au service des contentieux du ministère de la Justice de revenir sur sa demande de réouverture du dossier ».

Les associations de la société civile, qui soutiennent les familles des disparus et détenus, ont insisté dans ce cadre sur la nécessité « d'exécuter rapidement cette décision et de prendre les mesures nécessaires pour garantir le droit des familles à connaître la vérité » sur le sort des leurs. La société civile a estimé que « tout retard observé dans l'exécution de cette décision ne fait que prolonger la souffrance des familles et constitue une atteinte à l'une des plus importantes décisions de la justice libanaise ».

Outre le Comité des familles des enlevés et des disparus au Liban et Solide, ont signé cette lettre les ONG suivantes : ACT for the Disappeared (Agir en faveur des disparus), Wehdatouna Khalassouna (Notre unité est notre salut), Offre-Joie, le Réseau des ONG arabes pour le développement, Agenda légal (al-Moufakira al-qanounia), le Comité des détenus politiques libanais dans les prisons syriennes, Zoukak, Abaad, Nahwa al-Mouatiniya (Vers la citoyenneté), l'Organisation palestinienne pour les droits de l'homme (PHRO), l'Union de la jeunesse

démocratique libanaise, le Mouvement de la société civile, l'Association économique libanaise, le Centre pour la démocratie durable, le Centre libanais pour les études, Umam pour les archives et la documentation, Initiatives pour la paix, KAFA, la Fédération euro-méditerranéenne contre les disparitions forcées.